



Le Bureau National

Le Président

N/Réf.: 001/OKH/BGP

Abidjan, le 04 Janvier 2024

A

Toutes les Consœurs

Tous les Confrères

Objet: Vœux du nouvel An

Chères consœurs, chers confrères,

En ce début de la nouvelle année 2024, j'ai le plaisir, au nom du Bureau National, de souhaiter à chacune et chacun de vous, à vos familles respectives et vos collaborateurs, mes vœux de Santé, de Prospérité et de Réussite à tous égards.

L'année 2023 a été particulièrement difficile pour le secteur privé en général et singulièrement pour notre secteur d'activité.

En effet, la conjugaison de plusieurs facteurs a négativement contribué à la dégradation de la rentabilité de nos entreprises et donc de leur stabilité. Nous pouvons citer entres autres :

- La forte pression fiscale,
- L'augmentation du SMIG (15%),
- La revalorisation des minima catégoriels et des salaires des employés (11% pour notre secteur)
- L'augmentation du prix du carburant,
- L'augmentation du prix de l'électricité...

Dans cette difficile situation, le Bureau National, avec l'appui des Présidents de section a mené plusieurs actions, notamment dans le cadre de la lutte contre la forte pression fiscale.

Si celles-ci n'ont pas abouti à la satisfaction totale des points soumis à l'administration, les avancées suivantes ont pu être observées :

- L'adoption et la diffusion par le gouvernement du rapport final du Comité Scientifique du cadre d'élaboration des réformes fiscales intitulée " **Pour une Fiscalité Efficace et Attractive**" (voir copie jointe).

- La levée de l'imposition sur le chiffre d'affaires tant décriée par les confrères, pour les entreprises relevant du régime des microentreprises. Le régime d'imposition est désormais au choix de l'entrepreneur quelque soit le chiffre d'affaires pour cette catégorie d'entreprises. (art 29 Annexe Fiscale 2024).
- La possibilité, désormais pour les entreprises relevant du régime des microentreprises de facturer et donc de déduire la TVA.

La lutte continue pour la satisfaction des autres points.

Concernant les autres facteurs énoncés plus haut qui ont entraîné une augmentation substantielle de nos charges d'exploitation, le Bureau National, après concertation avec les autres composantes de la profession, a pris la décision d'engager les démarches pour une revalorisation de la marge sur toute la chaîne du circuit de distribution pharmaceutique, en vue de faire face dignement aux effets induits par ceux-ci.

Tout en comptant, sur chacune et chacun de vous pour faire aboutir au plus tôt ces démarches, je vous souhaite une fois de plus, au nom du Bureau National, une Bonne et Heureuse Année 2024.

« Unis, nous sommes toujours plus forts »

Pour le Bureau National: le Président



Dr OUATTARA KANIGUI H.